

République du Burundi

Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)

Titre : Termes de référence pour le recrutement d'un Cadre d'Appui chargé des Normes à l'Ordre des Professionnels Comptables (OPC)-Burundi

<i>Projet</i>	Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)
<i>Composante</i>	Renforcement de la gestion et du contrôle des dépenses publiques Modernisation de l'administration fiscale via un système de gestion d'audit fondé sur le risque
<i>Sous-Composante</i>	B4 : Renforcement des fonctions d'audit et de contrôle externe
<i>Activité</i>	B406 : Le développement d'un programme national de qualification reconnu au niveau international afin d'accroître le nombre de professionnels de la comptabilité et de contrôleurs nécessaires dans le pays
<i>Sous-activité</i>	B40611 : Assistance technique locale de l'OPC/Recrutement d'un cadre d'appui chargé de normes
<i>Bénéficiaire</i>	Ordre des Professionnels Comptables du Burundi (OPC)

A. Contexte

Dans le cadre de la préparation de son adhésion à la Fédération internationale des comptables (IFAC, l'International Federation of Accountants), l'OPC (l'ordre des Professionnels Comptables) du Burundi a signé un mémorandum d'entente avec ICPAK/KASNEB du Kenya pour l'accompagner dans la préparation de la demande d'adhésion.

A l'issue d'une rapide évaluation institutionnelle et organisationnelle par ICPAK, il a été convenu de procéder au renforcement des capacités du secrétariat exécutif de l'OPC avec du personnel supplémentaire.

Avec l'appui financier de la Banque Mondiale, à travers le « Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG) », il a été décidé le recrutement « **d'un Cadre d'Appui chargé des normes** ».

B. Principales tâches et responsabilités

L'Expert chargé des normes professionnelles mettra en œuvre les exigences de l'IFAC SMO relatives aux IFRS, aux IFRS pour les PME, aux IPSAS et autres normes connexes. Il exécutera le mandat de l'Ordre pour participer à l'élaboration des normes professionnelles et à la mise en œuvre des normes comptables professionnelles internationales qui ont été publiées. Il apportera son soutien au programme de partenariat entre l'OPC, l'ICPAK et le KASNEB.

Il/elle aura comme tâches de :

- a) Élaborer des orientations et des politiques institutionnelles pour le respect des normes professionnelles :
- b) Tenir informés à tous les membres de l'évolution des déclarations de l'IASB, ISA et IPSAS :
- c) Collaborer avec les commissions techniques locales chargées de l'élaboration et de la mise en œuvre des normes professionnelles :
- d) Rechercher et répondre aux demandes de renseignements techniques sur l'information financière ;
- e) Publier des articles de revues éducatives sur les normes professionnelles ;
- f) Élaborer et publier un guide de questions (FAQ) sur l'information financière ;
- g) En collaboration avec le service des communications, créer, améliorer et maintenir une page web sur l'information financière sur le site web de l'OPC et utiliser des stratégies innovantes pour s'assurer que celles-ci sont bénéfiques/ajoutent de la valeur aux membres et au public.

C. Qualifications

Le candidat devra jouir des qualifications minimales suivantes :

- Détenir un diplôme de niveau d'études minimum BAC + 4 en gestion des affaires, comptabilité ou dans toute autre discipline similaire
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la profession comptable ou de l'éducation;
- Une bonne connaissance des normes internationales IFRS et les normes d'audit ISA est recommandée
- Des expériences académiques ou professionnelles en rédaction ou de discussions organisées sur les normes comptables et d'audit sont des atouts.
- Avoir travaillé dans un Cabinet membre de l'IFAC serait un atout
- La connaissance de l'Anglais et du français est obligatoire.

D. Supervision

Le Responsable chargé des Normes Professionnelles à l'OPC travaillera sous la supervision du Secrétariat Exécutif de l'OPC /CNO et sera tenu de travailler de temps à autres avec les Consultants de KASNEB et de l'ICPAK et autres partenaires.

E. Durée

La durée du contrat est d'une année dont 3 mois d'essai.

F. Livrables et production des rapports

Le Responsable chargé des Normes Professionnelles produira un rapport trimestriel qu'il remettra au Secrétariat Exécutif pour validation par le Conseil National de l'Ordre (CNO).